

### 3.1 Qu'est-ce qu'un marché ?

Introduction :

I/ La diversité des marchés.

Doc 1 : Une multiplicité d'échanges marchands.



Echange : 20 heures de cours de Français de l'école primaire à la 3ème

Contre : Lave-vaisselle encastrable qui fonctionne correctement

D'après [www.gchangetout.com/echange-troc](http://www.gchangetout.com/echange-troc)



1. Décrire brièvement chaque document.
2. Identifiez les caractéristiques communes à chacun de ces exemples d'échange marchand.
3. A partir de la question précédente, proposez une définition du marché.

Synthèse : dans quelle mesure peut-on affirmer que les marchés sont divers ?

## II/ Les conditions de fonctionnement du marché.

### A Le marché nécessite des règles pour fonctionner.

#### **Doc 2 : Conditions d'échange.**

Cette indienne veut-elle me vendre ce pot ? « Certes, elle veut bien. Malheureusement il ne lui appartient pas. A qui alors ? Silence. -A son mari ? Non.- A son frère ? Non plus. A son fils, pas d'avantage. » Il est à la petite-fille. La petite fille possède inévitablement tous les objets que nous voulons acheter. Nous la considérons -elle a trois ou quatre ans- accroupie près du feu, absorbée par la bague que, tout à l'heure, j'ai passée à son doigt. Et ce sont alors, avec la demoiselle, de longues négociations où les parents ne prennent aucune part. Une bague et cinq cents reis\* la laissent indifférente. Une broche et quatre cents reis la décident.

*\* La forme réis est utilisée au Brésil et au Portugal comme pluriel de l'ancien réal, monnaie en vigueur au Portugal jusqu'en 1911 et au Brésil jusqu'en 1942 ; cette forme est aujourd'hui désuète.*

Claude Lévi-Strauss, Tristes tropiques, 1955, Ed Plon, coll Terre humaine Poche, p 181-182

1. Quel est le problème principal rencontré par l'auteur pour acheter le pot ?
2. Quelles sont les caractéristiques de la transaction ? (Rappelez notamment qui est l'offreur et qui est le demandeur.)

### B Les droits de propriété sont au fondement de l'échange.

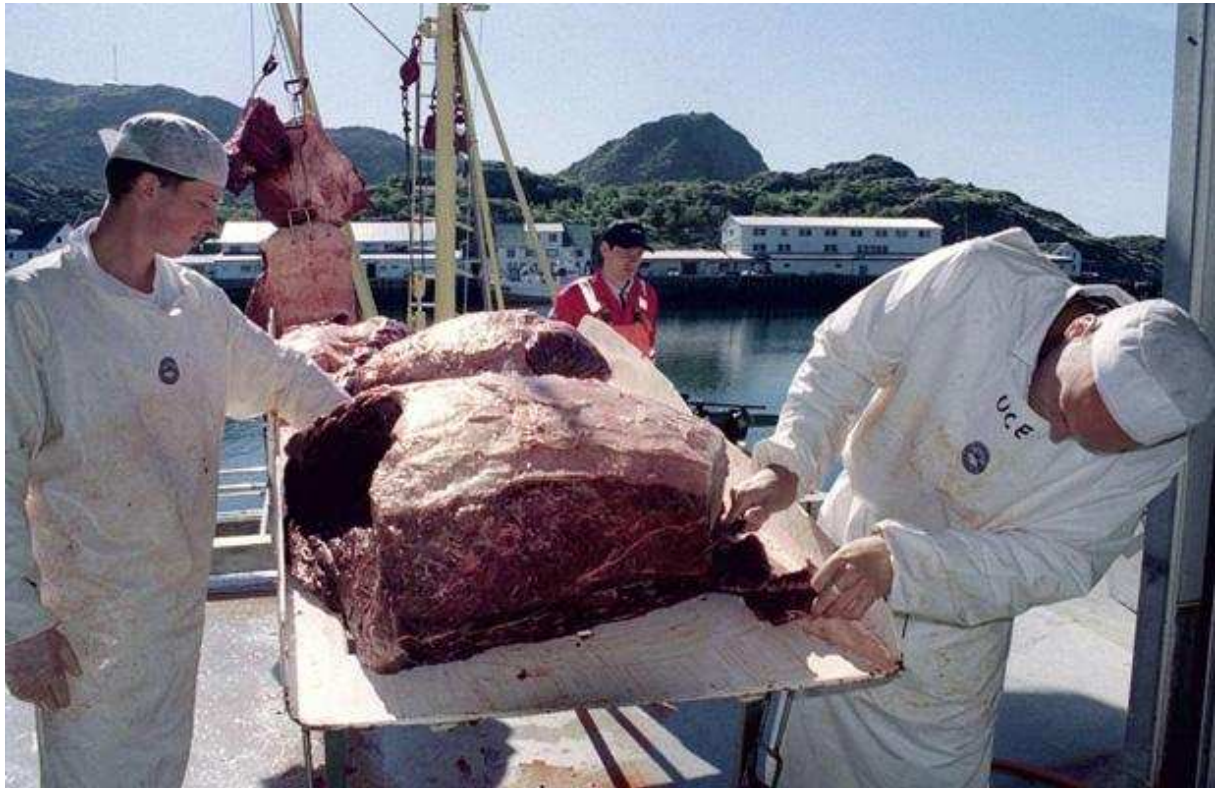
**Doc 3 : « La lutte contre le téléchargement illégal sur internet. » (Soir 3 ; 17/03/2006 - 2min23s) Source : <http://www.ina.fr/art-et-culture/cinema/video/3052298001012/loi-sur-le-telechargement-de-musique-votee-cette-nuit-des-amendes.fr.html>**

1. Quelle est la situation à laquelle souhaite remédier le gouvernement ?
2. Quel est le problème posé par cette situation ?
3. Quelle est la solution choisie par le gouvernement ?
4. Quelles sont les critiques adressées à la solution choisie ?
5. Quelle autre solution a été proposée ?

Synthèse : à quelles conditions le marché peut-il fonctionner ?

### III/ Les limites de l'échange marchand.

#### Doc 4 : La chasse à la baleine a rouvert en Norvège.



La viande de baleine livrée par les pêcheurs dans les îles Lofoten, au nord de la Norvège, en juillet 2001.  
NEWSCOM/SIPA

#### **PECHE - Les autorités norvégiennes assurent que la chasse au large de leurs côtes ne menace pas la survie de l'espèce...**

Malgré le moratoire en vigueur depuis 1983, la Norvège continue à chasser la baleine au large de ses côtes. Pour la saison 2011, qui s'est ouverte le 8 avril, les pêcheurs norvégiens pourront capturer 1.286 cétacés selon le quota en vigueur. Alors que les opposants à la chasse à la baleine réitèrent leurs critiques à l'égard de la Norvège, qui résiste avec l'Islande et le Japon aux réglementations internationales, les autorités norvégiennes assurent elles que les espèces menacées ne sont pas concernées.

#### **Le nombre maximum de prises n'est jamais atteint**

Lisbeth Berg-Hansen, ministre norvégienne de la pêche, l'a répété en juin dernier devant la commission européenne de la pêche: la Norvège se base sur des données scientifiques pour fixer ses quotas de prises de cétacés et veut assurer la «durabilité» de cette chasse. Le nombre de cétacés qui peuvent être capturés, s'il n'est pas contrôlé par la communauté internationale, est déterminé par le ministère de la pêche norvégien suivant les calculs de la Commission baleinière internationale. Ces dernières années, ce sont environ 1.000 baleines qui pouvaient être tuées chaque année, ce qui ne remettrait pas en cause la survie de l'espèce.

D'autant plus que ce maximum de prises est rarement atteint: depuis 1993, date de la reprise de la pêche à la baleine à des fins commerciales au large des côtes norvégiennes, le nombre de captures n'a pas dépassé 650 par an. Les usines de transformation du poisson n'auraient pas les capacités suffisantes pour traiter plus de cétacés, et les consommateurs norvégiens semblent perdre la tradition de consommer de la baleine.

## L'industrie de la baleine «moribonde»?

«Nous chassons uniquement les espèces non menacées» avait également plaidé Lisbeth Berg-Hansen devant les Européens, qui aimeraient voir le pays se conformer aux règles de la Commission baleinière. Les petits rorquals, ou rorquals de Minke, qui sont chassés au large de la Norvège, ne sont pas considérés comme une espèce menacée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Leur population serait de 200.000 individus environ dans l'hémisphère Nord.

Malgré cela, les opposants à la chasse à la baleine aimeraient que la Norvège se range du côté des pays anti-chasse. Greenpeace Norvège appelle ainsi le gouvernement à arrêter de soutenir «une industrie moribonde» et à appliquer le moratoire international de 1986. Une question politique pour un pays qui fixe lui-même ses quotas de pêche pour toutes les espèces de poissons et qui veut rester indépendant, y compris de l'Union européenne.

Audrey Chauvet <http://www.20minutes.fr/article/704563/planete-la-chasse-baleine-rouvert-norvege>, 11/04/2011

1. Quels sont les arguments justifiant la pêche commerciale à la baleine en Norvège ?
2. Quels sont les arguments condamnant cette pêche ?
3. Qui fixe les quotas de pêche ?
4. L'interdiction de la chasse à la baleine illustre une limite du domaine marchand, proposez d'autres exemples de cette limite.

Synthèse : l'échange marchand est-il limité ?

### Schéma de synthèse :

